

VIE D'UN DOSSIER FSE

Dépôt du dossier

- Sous Ma Démarche FSE (dématérialisation)
→ <https://ma-demarche-fse.fr>

Recevabilité

- Le dossier doit être accompagné de certaines pièces obligatoires
→ Statuts, comptes de résultats...

Instruction

- Analyse qualitative, quantitative et financière
→ permet de vérifier l'éligibilité du projet et la régularité du plan de financement

Programmation

- Comité de pilotage du PLIE + Conseil d'administration de l'OGIM
→ veille au respect de l'ensemble des critères de sélection

Convention

- Signée entre votre structure et l'OGIM

Visite sur place

- Vérifier le bon déroulement de l'opération au regard de la convention → tenue des pièces justificatives, obligations de publicité liées au financement communautaire...

Dépôt du bilan

- Doit avoir lieu dans les 6 mois qui suivent la fin de l'opération

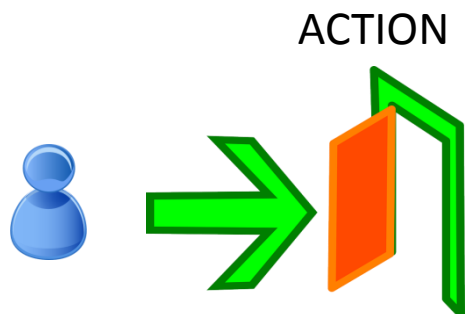
CSF

- Contrôle de Service Fait → vérification des conditions de réalisation qualitatives, quantitatives et financières de l'opération

Paiement

- Paiement de la subvention FSE

Le suivi des participants est partie intégrante de la vie du dossier. Tout questionnaire non envoyé ou incomplet bloquera l'import des données sur MDFSE.



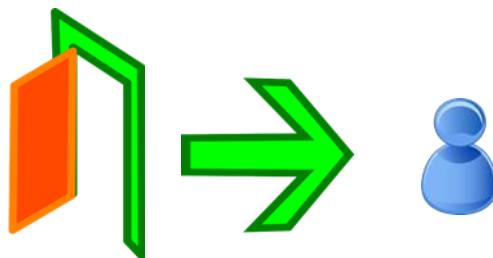
Pour toute entrée:

👉 Questionnaire FSE d'entrée

Pour toute sortie:

👉 Questionnaire FSE de sortie

ACTION



La saisie des indicateurs participants est **obligatoire** et doit se faire **au fil de l'eau**, sans attendre le dépôt du bilan.